

Date:

SMICOTOM

20, zone d'activités

33112 SAINT LAURENT MEDOC

Tél. 05 56 73 27 40

Fax 05 56 73 27 41

**AUTORISATION DE VIDAGE 2016 (VALABLE pour 1 voyage)
CENTRE DE TRAITEMENT DE NAUJAC**

Nom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Immatriculation des véhicules :

Demande l'autorisation de livrer pour traitement, sur le centre de traitement du SMICOTOM à NAUJAC SUR MER, les déchets décrits ci dessous : *un type de déchet par ligne, par exemple : Chutes de tuyaux plastiques*

Secteur d'activité ou Provenance	Procédé de fabrication	Désignation des déchets	Code	Décision

Observation (s) du SMICOTOM :

Ouvert du lundi au vendredi :

De 8h30 à 10h30 et de 14 h à 16 h

Les produits amenés sur le centre doivent être conformes à la liste fournie par le déclarant.

Seuls seront admis sur le site des véhicules conformes à la réglementation et au code de la route, et comportant tous les équipements permettant d'éviter pollution et dispersion des déchets, lors des transports. Le ou les chauffeurs respecteront les consignes données lors de l'entrée sur le site.

En cas de livraison de déchets non conformes à la présente autorisation ou à la réglementation du site, le rechargement sera effectué par le SMICOTOM, aux frais du demandeur.

Nom (du demandeur) :

Signature,

Accord du Syndicat,
P/le Président